

**COMMISSION TRANSPORTS ET DEVELOPPEMENT
DE L'INTERMODALITE**

Mardi 26 novembre 2013

COMPTE-RENDU

Présents

M. DUPASSIEUX	Chambéry métropole
M. FACHINGER	Chambéry
Mme CABA	Chambéry
M. FANTIN	Barby
M. COPPA	Bassens
M. FOREST	Challes les Eaux
M. MONOD	Cognin
M. FATIGA	Jacob Bellecombette
Mme BUGNET	Jacob Bellecombette
M. CLARET	La Motte Servolex
M. MISCOPEIN	La Motte Servolex
M. PERRIN	La Motte Servolex
M. BLANC	La Ravoire
Mme OLIVETTO	La Thuile
Mme RUPPIN	La Thuile
Mme BAFFOUR	Montagnole
M. LACROIX	Saint Baldoph
M. GILLET	Saint Jeoire Prieuré
Mme LECERCLE	Sonnaz
M. LOUIS	CCI
M. MANNIEZ	Agence Ecomobilité
M. SANTAELLA	Transdev Chambéry
M. BALCON	Transdev Chambéry
M. CARACO	ADTC
Mme FABRO	Chambéry métropole
Mme DUFFAUD	Chambéry métropole
Mme MATHIAN	Chambéry métropole
M. LUX	Chambéry métropole
Mme QUINQUET	Chambéry métropole
M. ROCHE	Chambéry métropole

EXCUSÉS : M. Besson – M. Ferrero – M. Favre – Mme Routin – M. Jourdain

Barberaz
Barby
Bassens
Challes-les-Eaux
Chambéry
Cognin
Curienne
Jacob-Bellecombette
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Les Déserts
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Leyse
Saint-Baldoph
Saint-Cassin
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sonnaz
Thoiry
Vérel-Pragondran
Virvines

► Approbation du compte-rendu de la séance du 1^{er} octobre 2013

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé par les membres de la commission transports et développement de l'intermodalité.

BILAN TARIFICATION SOCIALE

(diaporama de présentation joint au compte-rendu)

Les représentants de la société Transdev Chambéry présentent un bilan de la tarification sociale et solidaire. Il ressort notamment de cette étude :

- une augmentation de + 38 % du nombre de déplacements entre 2008 et 2013 et de + 26 % des recettes commerciales,
- une baisse des ventes du ticket solo et des carnets de 10 tickets au profit du ticket 24H.
- une augmentation des ventes des carnets de 10 tickets à tarif réduit depuis 2012 et une baisse des ventes des carnets de 10 tickets plein tarif,
- + 16 % d'augmentation des ventes d'abonnements annuels soit 2 200 abonnés en plus entre 2010 et 2013,
- 6 551 abonnés annuels auront bénéficié de la tarification sociale en 2013 dont 44 % dans la tranche moins de 26 ans,

Monsieur Dupassieux remercie pour cette présentation. Il se réjouit des éléments présentés. La mise en place de la tarification sociale sur le réseau Stac est pour lui un élément marquant du mandat.

Monsieur Blanc note la baisse des ventes de carnets de 10 tickets depuis la mise en place de la tarification sociale (2010/2012). Madame Mathian précise que cette tendance est constatée depuis 2008 sans explications précises. Monsieur Caraco rappelle que le carnet de 10 tickets avait auparavant un coût très bas et le fait de le rapprocher progressivement du tarif du titre solo a dû orienter les usagers vers d'autres titres plus avantageux pour eux. Monsieur Louis constate que le prix au voyage a baissé. Il est précisé que cette baisse s'explique notamment par l'augmentation de la fréquentation. Monsieur Lux précise que les dépenses augmentent aujourd'hui plus vite que les recettes. Il est prévu à l'avenir de calquer au plus juste les dépenses aux recettes.

Monsieur Blanc souligne le nombre encore important de ventes de tickets solo et interroge sur les actions à engager pour les diminuer encore. Il est évoqué la possibilité d'augmenter le prix du ticket vendu à bord. Monsieur Santaella répond que l'augmentation du prix de ce titre pourrait avoir un impact négatif sur les ventes ; il y a cependant un risque de perdre une clientèle dite ponctuelle.

Madame Mathian rappelle que la tarification sociale prend en compte ces personnes. Monsieur Dupassieux pense que les ménages à faibles ressources doivent être encouragés à réaliser les démarches nécessaires à l'obtention d'une carte de transports à tarif réduit. Il note cependant qu'une légère augmentation du titre unitaire pourrait tout de même être étudiée. Il pense que la vente des titres à bord des véhicules devrait également être remise en cause. Monsieur Blanc interroge sur les modalités de diffusion de l'information auprès des publics en difficulté. Madame Mathian informe que les associations en charge des demandeurs d'asile ou des personnes sans domicile fixe, les CCAS, les communes sont fortement impliqués dans la démarche. Un travail sera mené courant 2014 pour tenter de diffuser plus largement l'information. Madame Mathian profite de son intervention pour remercier l'ensemble des agents territoriaux des communes pour leur implication et l'aide qu'ils apportent à Chambéry métropole sur cette thématique. Monsieur Blanc demande si les dépositaires sont encouragés à communiquer sur la tarification sociale. Il est rappelé qu'ils sont intéressés à la vente de tickets. Monsieur Caraco pense que les conducteurs sont les premiers contacts des usagers. Sont-ils incités à la vente du ticket 24 h ou à la vente d'autres titres plus intéressants financièrement ? Ceci lui est confirmé pour le titre 24h. Monsieur Lux rappelle cependant que les conducteurs ne sont pas intéressés sur les ventes de titres et que la vente à bord des véhicules ne facilite pas l'échange avec les usagers. Monsieur Santaella complète en précisant qu'il est difficile de communiquer dans le bus sur les critères sociaux de la tarification sociale. Monsieur Blanc demande si un dépliant pourrait être réalisé et remis aux usagers faisant notamment l'acquisition de titre unitaire. Monsieur Dupassieux trouve l'idée intéressante. Madame Caba pense qu'une action auprès des centres sociaux ou foyers de jeunes travailleurs serait également intéressante. Monsieur Perrin complète en demandant la diffusion de l'information auprès de Pôle Emploi.

Madame Quinquet rappelle les actions engagées sur trois quartiers de Chambéry (Hauts de Chambéry, Biollay, Bellevue) dans le cadre de l'opération Quartier vers l'emploi. A travers les ateliers mobilités, la question de la tarification sociale a été abordée. Monsieur Lux souhaite que les institutions ou organismes en contact avec des usagers en difficulté sociale véhiculent l'information. Monsieur Fatiga note les effets positifs de la mise en œuvre de la tarification sociale qui pourrait, selon lui, être étendue à d'autres services de Chambéry métropole.

Monsieur Caraco estime que la majorité des usagers captifs (scolaires ou sans véhicule) sont à présent, grâce à la tarification sociale, utilisateurs du réseau Stac ; restent ceux qui se déplacent en voiture et qui sont sensibles au budget consacrée à leurs déplacements. Monsieur Fachinger rappelle que le temps de trajet est également un point important dans le choix du mode de déplacement. Monsieur Lux rappelle que le coût et la disponibilité du stationnement constituent un levier important du changement de comportement.

Monsieur Dupassieux dit que les réseaux les plus performants sont souvent ceux qui ont la tarification la plus élevée.

Monsieur Forest souhaiterait qu'un travail soit engagé auprès du centre hospitalier afin que les patients ne bénéficient pas systématiquement d'un ticket permettant de ne pas payer le parking de l'établissement. Monsieur Caraco préférerai que des tickets de bus puissent être proposés à la place au moins aux usagers qui en ferait le choix. Monsieur Dupassieux interroge monsieur Manniez pour savoir si cette demande pourrait être transmise aux représentants du centre hospitalier dans le cadre de leur PDE.

Monsieur Lux informe des pistes de réflexions engagées en vue de l'évolution de la gamme tarifaire Stac 2014. Celle-ci devrait prendre en compte l'augmentation de la TVA, en plus du pourcentage d'actualisation annuelle. Monsieur Blanc souhaite savoir si le délégataire bénéficiera du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Ceci lui est confirmé. Il est rappelé que les produits viennent en déduction de ce qui est versé au délégataire. Monsieur Fatiga s'étonne de la répercussion de la TVA sur les titres de transports dans la mesure où Chambéry métropole récupèrera le CICE.

Monsieur Lux souligne le manque de clarté sur ce dossier par rapport aux estimations réalisées, aux modalités d'application. Monsieur Dupassieux rappelle que ce dossier n'est qu'à l'état de réflexions et que l'impact du CICE devra être évalué et pris en compte.

Monsieur Dupassieux note que la commission transports souhaite qu'il soit tenu compte de la hausse de TVA en vue de l'actualisation des tarifs.

Monsieur Dupassieux demande à ce que le bilan de la tarification sociale soit adressé au compte-rendu.

Les membres de la commission transports et développement de l'intermodalité

- ◆ Prennent acte des éléments présentés.

BUDGET PRIMITIF 2014

Les représentants de la direction des transports présentent tour à tour les projets inscrits au budget primitif 2014.

Concernant l'accessibilité, monsieur Dupassieux souhaite connaître le nombre de quais accessibles à réaliser d'ici à 2015. Monsieur Dufaud rappelle que 350 quais devraient être réalisés. Il est rappelé que la liste des quais à réaliser en 2014 pourra évoluer ; les quais seront réalisés en fonction de la réalisation des travaux de voirie.

Concernant les aménagements cyclables, monsieur Caraco demande si une solution est envisagée concernant l'aménagement cyclable situé sous la VRU (quartier Mérande). Monsieur Roche rappelle la réalisation prochaine d'un aménagement cyclable avenue de Mérande. Il précise que l'aménagement sous le tunnel fera également l'objet d'une étude. Il informe, enfin, du souhait de Chambéry métropole de valoriser les axes cyclables à fort potentiel.

Monsieur Dupassieux souligne les avances de fonds à réaliser en vue de l'aménagement du quartier de Villeneuve qui pénalisent le budget. Il espère que les enveloppes ne baisseront pas de nouveau en 2014. Monsieur Lux informe des efforts qui seront demandés l'année prochaine.

Concernant le budget annexe transports, il est précisé que les investissements ne pourront plus être financés sans recours à l'emprunt et qu'il n'est pas prévu d'augmenter l'offre du réseau en septembre 2014.

Monsieur Dupassieux fait un point sur la PPI envisagée jusqu'à 2016 qui nécessitera le décalage d'une partie du TCSP Maché. Il informe que 12 bus devraient être achetés en 2016. Monsieur Fachinger souhaiterait connaître la part des charges de personnel sur le budget global. Il est précisé que les charges de personnel représentent généralement 60 % d'un budget. Monsieur Caraco rappelle que le contrat de DSP prévoyait, en option, l'utilisation de remorques sur le réseau. Il souhaite qu'un point soit fait à ce sujet. Madame Mathian rappelle que la réglementation française actuelle ne permet pas l'utilisation de ce type de matériel. Toutefois, Chambéry métropole pourrait parfaitement être le terrain d'une expérimentation menée en accord avec la préfecture. Monsieur Dupassieux convient que ces remorques pourraient à certains horaires et sur certaines lignes surchargées être appréciées. Le dossier est toujours d'actualité.

Les membres de la commission transports et développement de l'intermodalité

- ◆ Donne un avis favorable au projet de budget présenté